

COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du jeudi 23 mai 2024
Procès-verbal n°29

Président M. Philippe BARRITAUULT
Présents Mmes Patricia PATRAULT, Chantal PINTAULT et Sylvie TESSERAU –
M. Jean Paul PINTAULT
Excusé M. Christian SAVIGNY

Le PV n°28 est adopté sans modification

TROPHÉES des COUPES et CHALLENGES

RAPPEL

La Commission demande aux clubs de rapporter au District les trophées des Challenges pour le vendredi 3 mai 2024.

- Challenge U15 SO Châtelleraut (2)

DATE A RETENIR

Finales des Challenge U17/U18, U15 et Dansac U13: Samedi 1^{er} juin à Buxerolles

CHALLENGE DEPARTEMENTAL JEUNES

Les actions PEF doivent être saisie **au plus tard le 31/05/24** sur la plateforme dédiée pour que celles-ci soient prise en compte.

U17 DEPARTEMENTAL 1

Match n°27761847 : Buxerolles (2) - Neuville (1) du 09/03/24

La commission enregistre la décision de la commission de Discipline n°39 (du 16/05/24) qui donne 4 matchs ferme de suspension de terrain, à compter du 16 mai 2024, pour la catégorie U17/U18 Départementale.

Forfait

Match n°27761867 : Naintré (1) - GJ Foot Sud 86 (1) du 18/05/24

1^{er} forfait de l'équipe du GJ Foot Sud 86 (1) (sans déplacement)

Amende de 11€ au GJ Foot Sud 86

Les frais de déplacement de l'arbitre de la rencontre M. LAVAUD Mathieu (34€79) seront à la charge du GJ Foot Sud

Courriel du club de Naintré

Dossier transmis à la commission Litiges et Contentieux

U13 DEPARTEMENTAL 2

Forfait

Match n°27762474 : Poitiers 3 Cités (2) – GJ 3 Vallées 86 (1) en poule A du 18/05/24

1^{er} forfait de l'équipe du GJ 3 Vallées 86 (1) (sans déplacement)

Amende de 11€ au GJ 3 Vallées 86

Match n°27748395 : St Savin/Vicq (1) - Loudun (1) en poule B du 18/05/24

1^{er} forfait de l'équipe du Loudun (1) (sans déplacement)

Amende de 11€ au club de Loudun

U13 DEPARTEMENTAL 3

Forfait

Match n°27762857 : Poitiers Asac (3) – GJ 3 Vallées 86 (3) en poule F du 18/05/24

2^{ème} forfait de l'équipe du GJ 3 Vallées 86 (2) (sans déplacement)

Amende de 11€ au GJ 3 Vallées 86

CHALLENGE U17-U18

½ finales, 25 mai 2024

	Équipe	Div		Équipe	Div
A	POITIERS CEP	D2D		NAINTRE	D1
B	JAUNAY MARIGNY	D1		MIGNE AUXANCES 2	D1

Finale, 1^{er} juin à Buxerolles

	Équipe	Div		Équipe	Div
	Vainqueur B			Vainqueur A	

CHALLENGE U15

1/2 finales, 25 mai 2024

	Équipe	Div		Équipe	Div
A	ST BENOIT	D1		GJ VAL DE VONNE	D1
B	MONTMORILLON 2	D1		GJ AVENIR 86	D1

Finale, 1^{er} juin à Buxerolles

	Équipe	Div		Équipe	Div
	Vainqueur B			Vainqueur A	

CHALLENGE DANSAC

CHALLENGE DANSAC U13

3ème TOUR - du 27 avril **REPORTÉ** au samedi 25 mai 2024

RDV des équipes à 13h45

Début des rencontres à 14h30

A
GJ DISSAY BEAUMONT 2
GJ VVM CHAUVIGNY 2
OZON 1
SO CHATELLERAULT 2

B à Sèvres Anxaumont
BUXEROLLES 2
GJ MONTASEVRES 2
NAINTRE 2
POITIERS ASAC 3

C à Chasseneuil
BONNEUIL/AVAILLES 1
CHASSENEUIL ST GEORGES 1
NIEUIL L'ESPOIR 1
POITIERS STADE 2

D à Iteuil
GJ ESPOIR SUD POITIERS 2
MIGNE AUXANCES 2
NEUVILLE 2
VALENCE EN POITOU OC 1

Club Recevant
Club de repli



PLATEAUX U11

Plateau U11 du 9/03/24 :

Poule D plateau 1 : 1^{er} forfait de l'équipe d'Availles en Châtelleraut (1). Amende de 11€ au club d'Availles en Châtelleraut

Plateau U11 du 23/03/24 :

Poule B plateau 1 à Ligugé : Manque la feuille des Licences. La commission demande au club de Ligugé de renvoyer la feuille de licence par mail.

Poule D plateau 2 : 1^{er} forfait de l'équipe de Châtelleraut Portugais (1). Amende de 11€ au club de Châtelleraut Portugais

Poule E plateau 2 : 1^{er} forfait de l'équipe de Bonneuil Matours (1). Amende de 11€ au club de Bonneuil Matours

Poule J plateau 2 :

1^{er} forfait de l'équipe de Loudun (1). Amende de 11€ au club de Loudun

1^{er} forfait de l'équipe des 3 Moutiers/St Léger de Montbrillais/Nord Vienne (2). Amende de 11€ au club des 3 Moutiers

Poule K plateau 1 : 1^{er} forfait de l'équipe de GJ Montasèvres (3). Amende de 11€ au GJ Montasèvres

Poule L plateau 1 : 1^{er} forfait de l'équipe de Migné Auxances (3). Amende de 11€ au club de Migné Auxances

Poule M plateau 1 :

En raison du forfait de l'équipe de Châtelleraut Portugais (1), l'équipe de Châtelleraut Portugais (2) est déclarée forfait pour ce plateau

Poule N plateau 2 : 1^{er} forfait de l'équipe de GJ Foot Sud 86 (3). Amende de 11€ au GJ Foot Sud 86

Plateau U11 du 06/04/24 :

Poule C plateau 2 : 1^{er} forfait de l'équipe de Smarves Iteuil (1). Amende de 11€ au club de Smarves Iteuil

Poule F plateau 2 : 1^{er} forfait de l'équipe de Cissé (1). Amende de 11€ au club de Cissé

Poule I plateau 1 : 1^{er} forfait de l'équipe de GJ Val de Vonne (3). Amende de 11€ au GJ Val de Vonne

Poule I plateau 2 : En raison du forfait de l'équipe de Smarves Iteuil (1), l'équipe de Smarves Iteuil (2) est déclarée forfait pour ce plateau

Poule J plateau 2 : 1^{er} forfait de l'équipe de La Pallu (2). Amende de 11€ au club de La Pallu

Poule M plateau 2 : 2^{ème} forfait de l'équipe de Châtelleraut Portugais (2). Amende de 11€ au club de Châtelleraut Portugais

Poule N plateau 1 : En application de l'article 19/B des règlements généraux de la LFNA, l'équipe de GJ Foot Sud 86 (3) possédant moins de 7 joueurs sur la feuille de match est déclarée forfait.
2^{ème} forfait de l'équipe de GJ Foot Sud 86 (3)

Poule N plateau 2 à Vivonne: Manque la feuille de résultat. La commission demande au club de Vivonne de renvoyer la feuille de résultat par mail.

Plateau U11 du 04/05/24 :

Poule D plateau 1 : 2^{ème} forfait de l'équipe de Châtelleraut Portugais (1). Amende de 11€ au club de Châtelleraut Portugais

Poule I plateau 1 : 2^{ème} forfait de l'équipe de Fontaine (2). Amende de 11€ au club de Fontaine le Comte

Poule I plateau 2 : 1^{er} forfait de l'équipe de Ligugé (2). Amende de 11€ au club de Ligugé

Poule J plateau 1 : 1^{er} forfait de l'équipe de GJ Avenir 86 (2). Amende de 11€ au GJ Avenir 86

Poule K plateau 2 : 2^{ème} forfait de l'équipe de GJ Montasèvres (3). Amende de 11€ au GJ Montasèvres

Poule L plateau 2 :

1^{er} forfait de l'équipe de Poitiers Gibauderie/Beaulieu (1). Amende de 11€ au club de Poitiers Gibauderie

2^{ème} forfait de l'équipe de Migné Auxances (3). Amende de 11€ au club de Migné Auxances

Poule N plateau 1 :

1^{er} forfait de l'équipe de Poitiers Stade (3). Amende de 11€ au club de Poitiers Stade

1^{er} forfait de Valence en Poitou OC (1). Amende de 11€ au club de Valence en Poitou OC

Poule N plateau 2 :

1^{er} forfait de l'équipe de St Maurice Gençay/Brion St Secondin/Sommières/Champagné (2). Amende de 11€ au club de St Maurice Gençay.

3^{ème} forfait de l'équipe de GJ Foot Sud 86 (3). Amende de 11€ au GJ Foot Sud 86
S'agissant du 3^{ème} forfait, l'équipe de GJ Foot Sud (3) est déclarée forfait général.

En application de l'article 19/B des règlements généraux de la LFNA, l'équipe de Vivonne (1) possédant moins de 7 joueurs sur la feuille de match est déclarée forfait.

1^{er} forfait de l'équipe de Vivonne (1)

Plateau U11 du 18/05/24 :

Poule C plateau 1 : 1^{er} forfait de l'équipe de Nouaillé (1). Amende de 11€ au club de Nouaillé

Poule D plateau 2 : 3^{ème} forfait de l'équipe de Châtelleraut Portugais (1). Amende de 11€ au club de Châtelleraut Portugais. S'agissant du 3^{ème} forfait, l'équipe de Châtelleraut Portugais (1) est déclarée forfait général.

Poule E plateau 1 à l'ASM : Feuille des licences manquante. La commission demande au club de l'ASM de renvoyer la feuille de licence par mail.

Poule G plateau 1 Buxerolles : Feuille des licences manquante. La commission demande au club de Buxerolles de renvoyer la feuille de licence par mail.

Poule I plateau 2 :

3^{ème} forfait de l'équipe de Fontaine (2). Amende de 11€ au club de Fontaine le Comte. S'agissant du 3^{ème} forfait, l'équipe de Fontaine (2) est déclarée forfait général.

2^{ème} forfait de l'équipe de GJ Val de Vonne (3). Amende de 11€ au GJ Val de Vonne

Poule J plateau 2 :

2^{ème} forfait de l'équipe de Loudun (1). Amende de 11€ au club de Loudun

2^{ème} forfait de l'équipe des 3 Moutiers/ St Léger de Montbrillais/Nord Vienne (2). Amende de 11€ au club des 3 Moutiers

Poule K plateau 1 :

1^{er} forfait de l'équipe de GJ VVM Chauvigny (4). Amende de 11€ au GJ VVM Chauvigny

1^{er} forfait de l'équipe de GJ 3 Vallées 86 (2). Amende de 11€ au GJ 3 Vallées 86

Poule K plateau 2 : 3^{ème} forfait de l'équipe de GJ Montasèvres (3). Amende de 11€ au GJ Montasèvres. S'agissant du 3^{ème} forfait, l'équipe de GJ Montasèvres (3) est déclarée forfait général

Poule L plateau 1 : 1^{er} forfait de l'équipe de GJ Sud Haut Poitou (4). Amende de 11€ au GJ Sud Haut Poitou

Poule L plateau 2: 1^{er} forfait de l'équipe de GJ Dissay Beaumont (4). Amende de 11€ au GJ Dissay Beaumont

Poule M plateau 2 :

2^{ème} forfait de l'équipe de Naintré (2). Amende de 11€ au club de Naintré

1^{er} forfait de l'équipe de Buxerolles (3). Amende de 11€ au club de Buxerolles

En raison du forfait général de l'équipe de Châtelleraut Portugais (1), l'équipe de Châtelleraut Portugais (2) est déclarée forfait général

Poule N plateau 1 : 2^{ème} forfait de l'équipe de St Maurice Gençay/Brion St Secondin/Sommières/Champagné (2). Amende de 11€ au club de St Maurice Gençay

JOURNÉE NATIONALE DES DEBUTANTS

Remerciements :

- à la ville de Naintré pour la mise à disposition de ses équipements.
- au club de Naintré pour son soutien au district dans l'organisation de la JND.

TRANSMISSION TARDIVE OU FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Amende de 13€

Plateau U11 du 09/03/24 :

Poule J plateau 1 : Avanton

Plateau U11 du 16/03/24 :

Poule M plateau 2 : Ozon

Plateau U11 du 06/04/24 :

Poule I plateau 1 : Ligugé

Poule J plateau 1 : La Pallu

Plateau U11 du 04/05/24 :

Poule B plateau 2 : Ligugé

Poule C plateau 1 : St Benoit

Poule D plateau 2 : L'Envigne

Poule J plateau 1 : Les 3 Moutiers

Plateau U11 du 18/05/24 :

Poule B plateau 1 : Migné Auxances

Poule E plateau 2 : Thuré Besse

Poule F plateau 2 : Chasseneuil St Georges

Poule H plateau 1 : GJ VVM Chauvigny

Poule H plateau 2 : Montmorillon

Poule I plateau 2 : Nieuil L'Espoir

Poule K plateau 2 : Montmorillon

Poule N plateau 2 : Poitiers Stade

LICENCES MANQUANTES

Plateau U11 du 06/04/24 :

Poule B plateau 1 : Migné Auxances (1), 2 licences manquantes. Amende de 14€ (2x7€) au club de Migné Auxances

Plateau U11 du 04/05/24 :

Poule H plateau 1 : GJ VVM Chauvigny (3), 1 licence manquante. Amende de 7€ au GJ VVM Chauvigny.

**Prochaine réunion : sur convocation
Le Président, Philippe BARRITAU**